Reprise d'etudes: Capacité ou L1 ?

Par **Tirius**, le **02/10/2019** à **23:46**

Bonjour,

J'aimerais reprendre des études en me "mettant" au Droit (par la voie de l'enseignement à distance) cependant je suis complètement novice et me pose toujours la question suivante,à savoir si je ne ferais pas mieux de choisie une capacité (en 2 ans donc) plutôt qu'une L1 ?

J'ai une équivalence bac L qui me permet donc d'aller directement en L1 mais je ne sais pas vraiment combien d'heures de travail cela va me demander.

Je suis père de famille,un travail et ai 36 ans (un détail ?)

Merci pour vos avis.

Par **LouisDD**, le **03/10/2019** à **07:57**

Salut

Ba tout dépend du but recherché en faisant du Droit ? Vous avez une idée de reconversion, de diversification...?

D'autres sur ce forum sont dans un cas similaires au votre et entament une licence.
Au niveau du temps de travail il est évidemment compliqué de concilier emploi à plein temps, vie de famille et études de droit. Tout dépend de votre détermination, et comme dit plus haut, de l'objectif visé.

Pour ce qui et de la capacité en droit je ne m'y connais pas trop...

Par **Tirius**, le **03/10/2019** à **08:42**

Merci pour votre réponse.

Après le but est:

1)d'acquerir un nouveau savoir

2)de potentiellement évoluer au sein de mon administration ou autres fonctions publiques (concours, examen pro)

Concernant le temps de travail nécessaire pour une L1 , pouvez-vous m'indiquer un temps de travail par jour (une moyenne)?

Je pars justement m'inscrire ce matin et espère donc avoir une réponse d'ici là.

Merci

Par **Visiteur**, le **03/10/2019** à **08:43**

Bonjour,

Pour avoir hésité à faire une capacité également dans le cadre de ma reprise d'études, il me semble que son atout principal est justement de permettre l'entrée à l'université aux non bacheliers. Dans la plupart des cas, cela permet donc juste d'ouvrir l'accès, en deux ans, à la L1.

Cela permet peut-être de répartir un peu le travail sur plusieurs années, ce qui peut être avantageux dans votre cas étant donné que vous aurez beaucoup moins de temps que d'autres à consacrer aux études. Cependant, étant donné que vous avez déjà une équivalence au bac, l'obtention de la capacité revêts, à mon sens, peu d'importance dans votre cas. Si l'objectif est de préparer doucement l'entrée en L1, peut-être pouvez-vous commencer par travailler un an à votre rythme sur des manuels ? Cela vous permettrait d'évaluer la charge de travail, d'apprécier vos affinité avec le droit, et de prendre un peu d'avance pour le cas où vous vous inscririez l'an suivant.

Ceci dit, comme dit plus haut, cela dépend de vos objectifs.

Bon courage dans votre projet dans tous les cas :)

Par **LouisDD**, le **03/10/2019** à **08:48**

Comptez 15-20h par semaines, entre 2 et 3h par jour environ... après tout dépend après de votre capacité à assimiler etc...

Par **Tirius**, le **03/10/2019** à **09:36**

Merci pour vos réponses.
Bon je vais devoir me décider car je suis à côté de la Fac pour finaliser l'inscription ?

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Zénas Nomikos**, le **01/11/2019** à **14:59**

Bonjour,

Jean-Louis Debré a commencé en capacité à paris deux et il a fini docteur en droit.

Une fois j'ai fait inscrire un étudiant en capacité en droit après qu'il ait échoué au bac eh bien il a fini par obtenir une licence professionnelle en droit notarial.

Par **Zénas Nomikos**, le **01/11/2019** à **15:20**

Bonjour,

voici : https://univ-droit.fr/unjf-cours

voici : http://www.e-cavej.org/

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés